



PRIVATE STARS SELECTION III

INVESTIR COMME LES GRANDES FAMILLES EUROPÉENNES
AU TRAVERS DE 5 THÉMATIQUES D'INVESTISSEMENT
RÉSILIENTES ET DE LONG TERME

Fonds Professionnel de Capital Investissement ouvert uniquement
à des investisseurs professionnels et avertis en France et à des investisseurs
professionnels au Luxembourg.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au règlement
et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale
d'investissement.

VOUS DONNER ACCÈS, À PARTIR DE 100 000 €**, À UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT IDENTIQUE À CELUI DES GRANDES FAMILLES EUROPÉENNES

en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'un blocage des rachats des parts pendant au moins 10 ans.

PRIVATE STARS SELECTION III
VOUS DONNE ACCÈS
À UNE SOLUTION COMPLÈTE,
POUR CONSTITUER LE CŒUR
DE VOS PORTEFEUILLES
D'ACTIFS PRIVÉS, GRÂCE À UNE
DIVERSIFICATION INÉGALÉE
DES RISQUES ET DES MOTEURS
DE PERFORMANCE, AINSI QU'À
UNE COUVERTURE MONDIALE.

Un objectif de TRI net de tous les frais de 11%*

Un fonds de fonds avec appels de capitaux progressifs

Un objectif cible de 9 à 10 fonds diversifiés, soit plus de 300 entreprises sous-jacentes envisagées

1 à 2 co-investissement(s) en direct(s) ciblé(s)

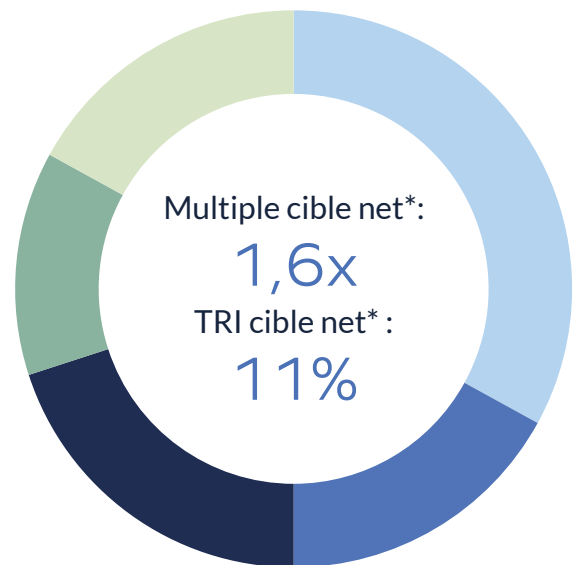
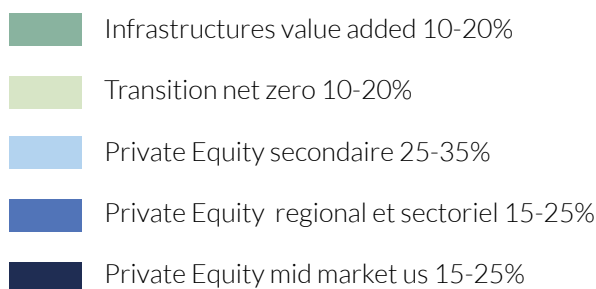
Un investissement minimum de 100 000 €**

Une durée de vie cible de 10 ans pendant laquelle les rachats sont bloqués***

Un risque de perte en capital et de liquidité

ALLOCATION CIBLE EN POURCENTAGE DE L'ENGAGEMENT

~ 30% INFRASTRUCTURES & TRANSITION NET ZERO + ~ 70% PRIVATE EQUITY



L'allocation cible n'est pas corrélée à un indice de référence.

*TRI = Taux de Rentabilité Interne. Objectifs nets de tous frais et calculés sur la part A, sans droits d'entrée, du FPCI Private Stars Selection III (y compris des frais des fonds sous-jacents). Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance et qui n'est pas garanti. ** Fonds ouvert aux investisseurs professionnels ou avertis en France / 125 000 € aux investisseurs professionnels au Luxembourg, conformément au règlement du fonds. *** Prorogable 3 fois 1 an.

Les % indiqués sont des indicateurs prévisionnels et peuvent varier durant la vie du FPCI. Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement. Les % indiqués ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les proportions cibles minima et maxima de chaque stratégie.

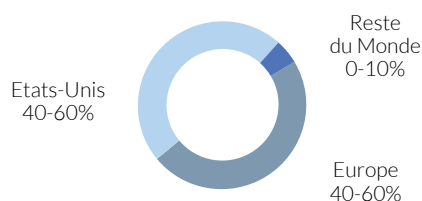
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

5 THÉMATIQUES DE CONVICTION ALLIANT RÉSILIENCE ET CROISSANCE DE LONG TERME*

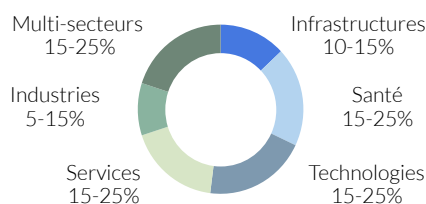
	INFRASTRUCTURES VALUE ADDED 10-20%	TRANSITION NET ZERO 10-20%	PRIVATE EQUITY SECONDAIRE 25-35%	PRIVATE EQUITY REGIONAL ET SECTORIEL 15-25%	PRIVATE EQUITY MID MARKET US 15-25%
THÉMATIQUES VISEES	S'exposer à des actifs matures offrant des services essentiels aux collectivités locales et apportant au portefeuille une résilience sur le long terme.	Participer au financement de la transition énergétique en visant des actifs et technologies du futur sur la décarbonation.	Actifs de qualité en Private Equity sur le marché du secondaire, avec des décotes à l'entrée.	Opérations de LBO menées par des experts sectoriels et géographiques.	Exposition au segment des moyennes capitalisations aux USA via des sous-stratégies complémentaires.
APPORT EN PORTEFEUILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Résilience. - Réurrence des cash flows. - Protection contre l'inflation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de performances élevées / d'alpha. - Impact & ESG (fonds article 9). - Diversification géographique et sectorielle. - Moteurs de performance complémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Distributions rapides. - Lissage de la courbe en J du portefeuille. - Diversification. - Décote (protection à la baisse). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de performances élevées / d'alpha. - Diversification géographique et sectorielle. - Moteurs de performance complémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de performances élevées / d'alpha. - Diversification géographique et sectorielle. - Moteurs de performance complémentaires.

UNE DIVERSIFICATION MULTIPLE DES SOURCES DE RISQUE*

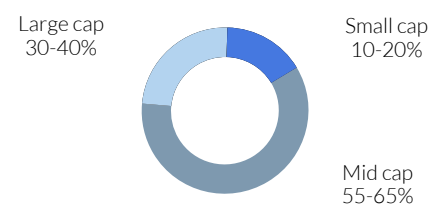
ALLOCATION CIBLE PAR GÉOGRAPHIE EN POURCENTAGE DE L'INVESTISSEMENT



ALLOCATION CIBLE SECTORIELLE EN POURCENTAGE DE L'INVESTISSEMENT



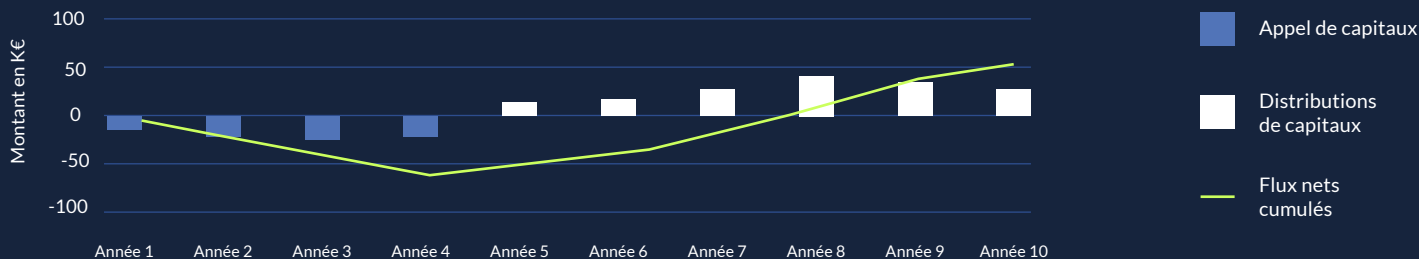
ALLOCATION CIBLE PAR CAPITALISATION EN POURCENTAGE DE L'INVESTISSEMENT



* Les % indiqués sont des indicateurs prévisionnels et peuvent varier durant la vie du FPCI. Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement. Les % indiqués ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les proportions cibles minima et maxima de chaque stratégie.

PROJECTION DES CASH FLOWS

EXEMPLE SUR UN INVESTISSEMENT DE 100 000€, BRUT DE FRAIS



Objectif fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance et qui n'est pas garanti.

Source : Cedrus & Partners 01/03/2023

Projections illustratives et non contractuelles selon un planning de déploiement anticipé des fonds sélectionnés par le gestionnaire financier dans les fonds sous-jacents conseillés, bruts des frais du véhicule.

L'illustration graphique et le résultat présenté ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements. Il a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Les stratégies sous-jacentes ciblées ne constituent pas une garantie et l'allocation finale dépendra des conditions de marché. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse.

CONSEIL EXTERNE

ENTREPRISE D'INVESTISSEMENT AGRÉÉE PAR
L'ACPR, POUR LE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS

Conseil sur la sélection des fonds
sous-jacents et co-investissements

Due Diligence sur les fonds
sous-jacents et co-investissements

Conseil sur l'allocation stratégique

Suivi des positions conseillées

Promotion/Distribution du fonds
auprès des partenaires

SOCIÉTÉ DE GESTION

SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE
AGRÉÉE PAR L'AMF

Gestionnaire du fonds

Gestion des risques

Décisions d'investissements

Souscriptions, appels / distributions
de capitaux

Relations partenaires / distributeurs

Reportings aux investisseurs

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU FONDS

PRIVATE STARS SELECTION III : Le « Fonds », est déclaré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et au Luxembourg.

FORME JURIDIQUE DU FONDS : Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI).

SOCIÉTÉ DE GESTION : FundRockFrance AM est une société de gestion française AIFM, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers à Paris sous le numéro GP -21000009, dont le siège est au 63, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS : Cedrus Partners, SAS au capital de 800 069.18€ - RCS Paris 521 566 422 - SIREN 521566422 - Entreprise d'investissement, agréée par l'ACPR (sous le CIB n°14883), adhérent de l'association professionnelle ASF, courtier d'assurance, mandataire d'assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 10055559. Cedrus Partners agit également en tant que Promoteur du Fonds. Succursale au Luxembourg référencée auprès de la CSSF sous le numéro P00000638.

DÉPOSITAIRE : Oddo BHF.

CAC : KPMG.

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : 1 an à compter de la date de constitution du Fonds, prorogable jusqu'à deux fois 6 mois.
Montant min. de souscription : 100 000€ en France / 125 000€ au Luxembourg.

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT : 3 ans à compter de la date de 1ère souscription du Fonds, prorogable jusqu'à deux fois 6 mois.

LES FRAIS : **Frais de gestion** (estimation en pourcentage de l'engagement / hors frais de distribution) : PART A : 0,94% - PART B : 0,94% - PART LA (LUX) : 0,94% - PART LB (LUX) : 0,94% - PART P : 0,79% - PART I (Pers. morales) 0,69% - PART IM (0,69%).

Frais de distribution (en pourcentage de l'engagement) : PART A : 1,00% - PART B : 0% - PART LA (LUX) : 1,00% - PART LB (LUX) : 0% - PART P : 1,10% - PART I (Pers. morales) 0,80% - PART IM : 0%

Autres frais : Frais de constitution dans la limite de 1,5% de l'engagement global. Frais de carried (PartC) : 10 maximum de la surperformance du fonds au-delà de 7% de performance annuelle.

Commissions de souscription (pourcentage de l'engagement du client) : PART A, LA (LUX), IM : 4% maximum. PART B, LB (LUX), P : 7% maximum.

DURÉE DE VIE DU FONDS : 10 ans (prorogable de trois fois un an).

BLOCAGE DES RACHATS DES PARTS : Pendant toute la durée de vie du Fonds (10 ans prorogable trois fois 1 an).

Pour plus de détails sur les caractéristiques du fonds et plus particulièrement sur les frais, veuillez vous référer au règlement du fonds et notamment aux articles 8 et 22.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut être ni communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Cedrus & Partners et FundRock France AM. Le présent document n'a pas de vocation contractuelle. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service ou une sollicitation d'aucune sorte. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Le Fonds Private Stars Selection III est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers, mais non agréé. Il est autorisé à la commercialisation en France auprès d'Investisseurs Avertis. Ce document est élaboré à partir de sources que la Société de Conseil considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Les estimations futures sont des informations indicatives basées sur des hypothèses formulées par Cedrus & Partners. Ces hypothèses sont, par nature, incertaines et il est possible qu'une partie, voire toutes ces hypothèses, ne se matérialisent pas ou varient significativement par rapport à la réalité. La valeur des investissements peut varier dans le temps à la hausse comme à la baisse. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Il est à noter que les produits financiers décrits dans ce document sont, entre autres, non liquides et engendrent un degré élevé de risque pour les investisseurs. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le règlement du Fonds, en particulier celles liées aux risques associés au produit. Il doit s'assurer de la compatibilité de celui-ci avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers. Il est recommandé à l'investisseur potentiel de consulter son conseiller financier. Le contenu de ce document ne peut en aucun cas remplacer le règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion.